A propos des "Mémoires" d'Henry Dunant : mise au point

Autor(en): Pictet, Jean

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse

d'histoire = Rivista storica svizzera

Band (Jahr): 28 (1978)

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-80794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

A propos des «Mémoires» d'Henry Dunant

MISE AU POINT

Par JEAN PICTET*

En 1969, l'Institut Henry-Dunant a souhaité publier les Mémoires du principal fondateur de la Croix-Rouge. Il savait que le professeur Gagnebin préparait une édition de ce texte et s'est adressé à lui. Mais M. Gagnebin, occupé par d'autres tâches, ne pouvait se charger ni de collationner les textes, ni de corriger les épreuves dans les délais qui lui étaient impartis. L'Institut Henry-Dunant a donc offert à M. Gagnebin de procéder lui-même à ces différentes opérations. En relisant le texte de Dunant, l'Institut s'est rendu compte qu'il était trop volumineux pour entrer dans ses collections. Il a donc demandé au professeur Gagnebin l'autorisation de procéder à des coupures et a sacrifié de nombreuses notes, certaines phrases et même des paragraphes entiers qui ne lui paraissaient pas indispensables.

On doit savoir, en effet, que les *Mémoires* de Dunant ne se présentent pas comme une œuvre achevée. Il s'agit de notes, de brouillons dispersés dans une multitude de cahiers. Seuls sont rédigés de façon suivie les chapitres écrits par Dunant pour aider le professeur Rudolph Müller à composer son livre *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes*.

Pour une raison qui lui échappe aujourd'hui, la note que l'Institut s'était engagé à rédiger pour avertir le lecteur des réductions de texte opérées, n'a pas été insérée dans le volume qui a paru. L'Institut regrette également d'avoir modifié le titre que M. Gagnebin avait choisi, de sorte que les fautes de lecture et les «coquilles» lui sont attribuées à tort. C'est bien le texte du faux-titre qui correspond à la réalité – «Mémoires reconstitués et présentés par Bernard Gagnebin».

L'objectif de l'Institut Henry-Dunant consistait à attirer l'attention du public sur la vie dramatique du principal fondateur de la Croix-Rouge. Il ne cherchait pas à donner une édition intégrale et critique d'un texte dont il existe de multiples variantes.

Les *Mémoires* d'Henry Dunant n'existeraient pas sans l'action et la persévérance du professeur Gagnebin, car c'est lui qui a obtenu de la famille Dunant que l'ensemble de ces manuscrits ne soit pas détruit, mais remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

L'Institut regrette le malentendu créé tant par la modification du titre choisi par M. Gagnebin que par l'absence de la note indiquant que des coupures avaient été opérées pour rendre le texte plus lisible. L'Institut recon-

Directeur de l'Institut Henry-Dunant, Genève.

naît sa responsabilité dans l'établissement du texte, mais il se console à l'idée que les *Mémoires* d'Henry Dunant, tels qu'ils ont été publiés, ont contribué à faire mieux connaître l'étonnante personnalité de Dunant.

RÉPLIQUE

Le mea culpa de l'Institut Henry-Dunant aurait été sans doute plus édifiant s'il avait émané de celui qui en dirigeait la marche à l'époque de la publication des Mémoires. Mais Pierre Boissier, hélas, nous a quittés pour toujours... Quitte à tomber à mon tour en état de péché, je me plais à constater que les explications de M. Pictet ne touchent qu'à des questions de forme et laissent intact le fond même de ma démonstration. Pour le surplus, il faut rendre grâces à M. Pictet d'avoir rappelé qu'en matière d'édition de textes, les objectifs poursuivis par l'Institut Henry-Dunant n'étaient et ne sont pas d'ordre scientifique: c'est là une vérité d'évidence dont il est temps que les responsables de notre FNRS tirent la leçon.

Jean-Daniel Candaux

La Rédaction de la «Revue Suisse d'Histoire» considère cette discussion comme terminée.